



Cadre général

Au travers de séjours adaptés, l'Association *J'Interviendrais* accueille, selon la tranche d'âge et la localisation géographique, un certain nombre d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui sont pris en charge en micro-groupes de 6 à 7 jeunes, présentant des troubles du spectre autistique et/ou psychotiques avec des troubles du comportement, provenant de familles, d'institutions et/ou confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'Association a pour vocation d'accompagner au quotidien les jeunes handicapés; elle œuvre à ce que ces jeunes puissent avoir accès aux "vacances" offrant une ouverture sur des activités culturelles et sportives. *J'interviendrais* tente de proposer aux travers de séjours de répit une occasion de rencontre, un dépaysement, une possibilité d'avoir accès au jeu et à l'insertion dans un collectif.

Le/La coordinateur(rice) est placé(e) sous l'autorité du Conseil d'Administration et du Directeur responsable de l'Association.

Missions

Ses missions sont réalisées en collaboration avec le Directeur et l'équipe éducative. Il/Elle assure la protection physique et psychologique des personnes accueillies.

Il/Elle est garant(e) :

- de la mise en œuvre et de l'application du règlement de fonctionnement, de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, du document individuel de prise en charge, des règles de vie du lieu de vie,
- de la mise en application du projet éducatif vis-à-vis du séjour qu'il anticipe et en lien avec le directeur de l'Association et de ses aménagements,
- de la mise en œuvre et de l'application du projet individuel de chaque jeune, en lien avec le rapport offres/demandes existant au sein de l'association (structures - projets / demandes des familles).

Le/La coordinateur(rice) est responsable de la gestion des séjours qu'il/Elle encadre, sur le plan matériel (équipement immobilier/mobilier), budgétaire et comptable. Il/Elle répond de sa gestion auprès du Directeur :

- Il/Elle met en application avec le Directeur les aménagements spécifiques d'accueil (sanitaire, sécuritaire, individuel),
- Il/Elle a une mission d'animation et d'accompagnement du quotidien des usagers sur la base éducative du « vivre avec », en prenant en compte les capacités de chacun

d'entre eux. Il/Elle met en avant ses compétences d'animation acquises au sein des activités spécifiques proposées par la structure (veillées, activités),

- Il/Elle supervise son équipe, dans le souci permanent du respect de la réglementation en vigueur et du respect par les animateurs de leurs propres engagements.

Il/Elle assure le “vivre avec” et le “faire avec” par son investissement dans le quotidien du lieu de vie :

- Il/Elle est acteur(rice) de toutes les tâches (repas, toilettes, ménage, animateurs des activités, accompagnement aux jeux, etc.),
- Il/Elle a une mission éducative conduite en lien étroit avec le Directeur, l'équipe éducative, les familles et les institutions,
- Il/Elle participe au travail en équipe : suivi des enfants, lien et transmissions internes et externes, réunions d'équipe et supervision.

A travers les actes du quotidien, le travail éducatif s'accomplit dans toutes ces dimensions afin de favoriser le développement et l'épanouissement de chaque usager ainsi que son évolution vers l'autonomie tout en ouvrant chacun sur la socialisation et la création de liens au travers du collectif.

Le/La coordinateur(rice) partage le quotidien des usagers et des animateurs (repas, suivis médicaux, activités de loisirs, temps informels, etc.) et établit un lien de confiance avec chaque usager et chaque animateur, en étant à l'écoute et disponible pour chacun.

- Il/Elle œuvre au maintien des relations avec la famille, la famille d'accueil, l'environnement social, associatif, professionnel, sanitaire d'où provient l'usager.
- Il/Elle anime la dynamique de groupe et régule les comportements individuels ou collectifs.

Il/Elle participe au fonctionnement et au bon déroulement du séjour :

- Il/Elle est garant du bon usage et du bon état des locaux et des véhicules,
- Il/Elle doit veiller à la conformité des cahiers sanitaires et de suivi des usagers et des animateurs,
- Il/Elle est garant de la continuité du suivi médical pour chacun des usagers accueillis en suivant scrupuleusement la fiche sanitaire et l'ordonnance fournie par le lieu d'accueil.

Contrat et conditions de travail

Le Contrat d'Engagement Éducatif (CEE)¹ est destiné aux personnes qui exercent, de façon occasionnelle, des fonctions d'animation et d'encadrement dans des accueils collectifs de mineurs ou dans le cadre de séjour de vacances adaptées à destination des personnes majeures en situation de handicap. La totalité des contrats signés par le même employé ne doit pas aller au-delà de 80 jours sur 12 mois consécutifs.

¹ Articles L. 432-1 à L. 432-6 et D. 432-1 à D. 432-9 du CASF.

Horaires de travail spécifiques en lien avec le vivre ensemble

La nature du travail exige que Le/La coordinateur(rice) soit présent sur le centre avec les usagers pendant son temps de travail. Le/La coordinateur(rice) est amené à travailler 13 jours consécutifs (journées de 24h, nuits comprises).

Rémunération

Salaire à ajuster selon le niveau d'expériences, les compétences et les tâches fournies.

Particularités

Expériences, compétences requises :

- Connaissance du public des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap
- Expérience d'accompagnement et de vie avec des enfants et des adolescents
- Volonté "de vivre avec", de partager son "savoir faire" et son "savoir vivre"
- Il/Elle participe régulièrement à la vie de l'association
- Permis B valide exigé
- Avoir une expérience prolongée au sein de l'œuvre de *J'Interviendrais* et/ou avoir une habilitation à pouvoir effectuer le poste de coordinateur avec l'acquisition du BAFA, BAFD, DEES

Savoirs faire	Savoirs être
<ul style="list-style-type: none">- Avoir une expérience prolongée d'animation au sein de la structure- Savoir établir une relation d'accompagnement qui soit éducative et aidante- Mettre en place une posture à la fois souple et contenante- Analyser les besoins des jeunes- Accompagner les jeunes dans la vie quotidienne et pouvoir répondre autant que faire se peut aux besoins physiques et moraux de chacun- Impulser une dynamique d'équipe- Savoir évaluer le travail éducatif, lors des réunions d'équipe et de la rédaction des écrits professionnels- Savoir rendre compte de ses observations de manière orale et écrite sur le déroulement du séjour	<ul style="list-style-type: none">- Autonomie, sens des responsabilités, rigueur de l'organisation- Posture professionnelle adaptée à l'accompagnement- Aptitude à prendre de la distance par rapport à ses affects- Posture bienveillante- Capacité à travailler en équipe- Souplesse et adaptabilité face aux situations complexes